

Collégiale de Courts Circuits La Cagnole du mercredi 8 novembre 2023 à Vaux à 18h30

**Présent.e.s : Anne-Sophie Pascal Françoise Dominique Claire Jean-Guy Jean-Pierre
Isabelle**

Invité.e.s : Marjolaine

**Excusé.es & pouvoirs : Christiane (pouvoir à Dominique) Patrick (grippe - pouvoir à
Pascal) Karine (Pouvoir à Anne-Sophie) Martine (pouvoir à Isabelle)**

**Avec 12 membres de la collégiale présent.e.s ou représenté.e.s sur 12, la collégiale est donc
décisionnaire.**

Prochaines réunions : alternance entre mercredis et jeudis

Jeudi 23 nov en visio

Mercredi 13 déc en salle ?

Jeudi 4 janv en visio

Samedi 13 janv AG

mercredi 18 ou 23 ou jeudi 24 janv (selon planning de Karine)

Préparation du pad : Pascal

Facilitation : Claire

Secrétariat : Anne'so

Relevés de décisions de la Collégiale : <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article612>

1/ Tour de table

Chacun.e prend la parole.

2/ Gestion de l'association

Jean-Guy redevient administrateur du Kohinos.

2.1/ Sondage - Fabrication d'enveloppes

En cours

2.2/ Rappel des décisions de la collégiale du 19.10.23

Décision 231019 #1 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole donne mandat à Pascal Paquin pour signer en son nom le contrat avec le T incubateur engagé de Bourgogne après l'avoir communiqué sur le framateam, canal de la Collégiale, dès qu'il le reçoit et que chaque membre puisse en prendre connaissance. En cas de la moindre objection, une réunion par visio et tel sera à faire avant le 2 novembre.

Décision 231019 #2 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole donne mandat à Pascal Paquin pour entreprendre les contacts auprès du GABY et de l'Épicerie Solidaire de l'Auxerrois afin de constituer le Comité de Pilotage qui pourra co-piloter le projet SoliCagnole avec notre Collégiale.

Décision 231019 #3 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole décide que Karine Bouche, Jean Guy Leroy, Dominique Serve-Catelin et Pascal Paquin représenteront Courts-Circuits La Cagnole au sein du Comité de Pilotage du projet SoliCagnole.

Décision 231019 #4 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole décide que le Comité de Pilotage du projet SoliCagnole aura pouvoir de propositions à valider ensuite par chaque structure du comité de pilotage dans des délais courts afin de ne pas rendre l'avancement du projet trop lent.

Décision 231019 #5 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole décide que le Comité de Pilotage du projet SoliCagnole aura comme missions

- * la réalisation concrète du projet SoliCagnole
- * la constitution d'un Comité de Soutien
- * de tout autre aspect qu'il voudra aborder pour le bien du projet.

2.3/ AG Samedi 13 janvier à 15h00

Ce sera à Auxerre salle Anna

2.4/ SoliCagnole

Pascal a acheté le nom de domaine solicagnole.fr (10€)

Test lancé : Jean-Guy Karine Claire Jean-Pierre Pascal

Réunion du Comité de pilotage (COPIL) le 16.11.23 à 16h00 à l'Épicerie Solidaire.

Le bilan de cette réunion aura lieu à la prochaine réunion le 23/11/23.

17.11.23 Comité technique : réunion SoliDoume-Collégiale de la Cagnole

Le 17/11/23 à 18h30 en visio

2.5/ Incubateur T

RDV - Le T, incubateur engagé

avec la coordinatrice

en visio : il s'agira de lui faire part de l'avancée de notre travail et donc des décisions prises par notre collégiale de ce jour

- Présent.e.s : Éva pour le T, Karine, Dominique et Pascal pour la Cagnole dans le T, Françoise et Jean-Guy autres membres de la Collégiale de la Cagnole

Ont été abordés:

- * les dernières décisions de la Collégiale, de l'importance du Comité de Pilotage et seulement ensuite du Comité de soutien
- * questionnement sur comment avoir le rescrit soit pour Courts-Circuits La Cagnole soit une nouvelle association dédiée SoliCagnole
- * Candidature auprès la CPAM, mais pas l'urgence de chercher des financements de suite
- * présentation du séminaire de la semaine suivante

Le T : Offre de service

Diagnostic du besoin :

Besoin 1 : Accessibilité à une alimentation soutenable et saine pour toutes et tous - citadins ou ruraux, précaires ou non. ----> Universalité. Droit. Social. Santé. Environnement.

Besoin 2 : Soutien aux producteurs bio locaux notamment les jeunes installés. ----> Promotion de la filiaire agro-écologique du territoire. Economie. Emploi. Ecologie. Souveraineté-résilience alimentaire.

Besoin 3 : Action forte des aides publiques avec la monnaie locale qui permet que l'argent reste sur le territoire----> Gestion des fonds publics. Economie. Emploi. Souveraineté-résilience alimentaire.

Besoin 4 : Renouveau de l'emploi paysan, reprise des fermes des paysans partant à la retraite, soutien des installations----> Economie. Emploi. Souveraineté-résilience alimentaire.

Besoin 5 : Agir contre la désertification commerciale en rural et dans certains quartiers des villes----> Economie. Emploi. Souveraineté-résilience alimentaire.

Définition de l'offre : mener des études de marché

/ au besoin 1 : s'appuyer sur l'expertise des Épiceries Sociales et solidaires du territoire

- / **au besoin 2** : s'appuyer sur l'expertise du GABY
- / **au besoin 3** : s'appuyer sur l'expertise de Courts-Circuits La Cagnole
- / **au besoin 4** : s'appuyer sur l'expertise du GABY & Terre de liens
- / **au besoin 5** : s'appuyer sur l'expertise du département (Conseil départemental) et de Bouge ton Coq

Notre offre est la mise en place et la gestion d'une Caisse de Sécurité Sociale de l'alimentation de l'Yonne (SSA 89)

- > cotisation selon ses possibilités et réception d'une allocation identique pour tous
- > pouvoir d'achat pour accéder à des produits bio dans des lieux conventionnés
- > faire venir un nouveau public solidaire dans les Épiceries Sociales et solidaires du territoire
- > promouvoir les épiceries associatives Bouge ton Coq et les épiceries indépendantes pour agir contre la désertification du territoire

Identification des bénéficiaires

Droit universel : tout.e citoyen.ne, en ville ou en rural, en précarité ou non

Bénéficiaires particulièrement ciblés:

- > consommateurs en situation précaire
- > producteurs en situation précaire

Destinataires : tout.es les icaunais.es

Le T : Critères d'utilité sociale

Il s'agit de définir des critères, des activités à mener, des objectifs atteignables, des indicateurs de mesure, des valeurs cibles et les impacts attendus, ceci dans les dimensions sociale, économique, territoriale, environnementale et de gouvernance.

Voir le fichier excell Identifier et gérer ses critères d'utilité sociale

- **CPAM de l'Yonne**

Les dossiers sont à retourner complétés, au plus tard le 31

- Qui y va ? Dominique Françoise et Christiane

2.6/ Autres points sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

- **1/ suivi de toutes les actualités du dossier sur lacagnole.fr**
- **2/ De La Fourche à la fourchette... Non ! l'inverse ! - Conférence gesticulée - vidéo - Mathieu Dalmais**

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article678>

- **3/ Insertion par l'activité économique : comment développer des coopérations territoriales pour une alimentation plus juste et durable ?**

<https://www.avise.org/ressources/insertion-par-lactivite-economique-comment-developper-des-cooperations-territoriales-pour>

2.7/ Suivi avec Pive et Région BFC

Temps d'échange MLC BFC

Quand : mercredi 29 novembre 2023 11:00 – 12:00

2.8/ Demande d'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

Le T nous conseille d'avoir l'agrément ESUS (être certifié Economie Sociale et Solidaire)

Décision 20231108 #1 La Collégiale donne mandat à Pascal Paquin pour faire la demande d'agrément ESUS.

2.9/ Remplir votre temps offert pour l'exercice

2.10/ Souci avec nos listes d'envoi

- Alternatives étudiées : possibilités gratuites si envois quelques fois par an, sinon choisir des services comme mailjet pour 14€/mois
- On attend de voir pour prendre un décision...

3/ Lancement expérimental de SoliCagnole

* en novembre test avec des membres volontaires de la Collégiale

+ point avec l'épicerie solidaire d'Auxerre

* en décembre proposition d'élargissement pour mise en place des paiements auprès de qq partenaires (épicerie Auxerre, DSH, Aurore & Fabien....)

* en janvier lancement public?

4/ Calendrier des événements et des **divers* RDV**

Penser à prendre des photos sur les événements

*** "le Vendredi Vert de la Cagnole mais tous les jours"**

du 18 Novembre au 31 Décembre

Date proposée pour le lancement de cet évènement : Samedi 18 Novembre (une semaine avant le Black Friday)

Commission pour l'organisation : Dominique, Christiane, Karine

Fonctionnement prévu : voir brouillon du flyer mis sur le canal Évènements

***** Rencontre à Chalon sur Saône , Conférence autour de l'écologie , La Cagnole est invitée, prévue le 14 novembre**

*** 15/11/23 Jean-Guy va tenir un stand à Joigny**

*** 26.11.23 Marché de Noël à Lindry par AFL (inviter des partenaires ?)**

*** Mardi 12 décembre à partir de 18h : Marché de Noël de l'AMAPP de Gurgy :**

5/ Communication

Vanessa des Pierres paisibles.

Tour de table de clôture